

Le chemin de Saissac à Escoussens

Il ne faut pas attendre ici la révélation de plusieurs kilomètres d'un chemin antique encore intact, oublié sous les fougères. L'utilité de ce chemin s'est perdue depuis longtemps, au plus tard avec la création des grandes routes publiques vers le milieu du 19^{ème} siècle. Les aménagements récents, publics ou privés, ont remanié le terrain, en bouleversant les anciens tracés avec de puissants engins. Au cours des siècles, les appellations ont changé, des destinations nouvelles ont débaptisé et renommé le chemin primitif, ce qui laisse souvent perplexe dans la lecture des archives. Mais il y a heureusement quelques certitudes dès les premiers textes médiévaux qui permettent de proposer un tracé sûr par endroit, très probable ailleurs, et même de trouver sur le terrain quelques derniers tronçons que l'on peut penser originels.

Connu dans les textes depuis le 13^{ème} siècle, le chemin de Saissac à Escoussens est un des plus anciens de la Montagne Noire occidentale, le plus ancien peut-être dans le sens Sud-Nord. C'est une voie de franchissement d'environ 20 kilomètres entre ces deux villages. L'intérêt principal devait être de relier les plaines du versant Sud à celles du versant Nord. En effet Saissac s'ouvre facilement sur Carcassonne par Montolieu, ou sur Castelnaudary par St Papoul, ou encore tout droit vers Bram et Escoussens ouvre vers Castres par Labruguière ; d'où la tentation d'y voir une antique voie romaine ce que Belhomme* affirme page 243, considérant suffisante l'indication « stratam antiquam » contenue dans le De Confrontibus de Orfontibus.

-1- Commençons par le chercher dans la partie médiane : le « plateau d'Orfons », du Fajal (735 m) à Miamont (840 m).

C'est la création de la Sauveté d'Orfons par les Hospitaliers de St Jean de Jérusalem vers 1150 puis l'établissement de la « grange » de Ramondens par les Dominicaines de Prouilhe dans la deuxième moitié du 13^{ème} siècle, qui révèle la présence de ce chemin en tant que limite Est des premiers et limite Ouest des secondes.

Donc au 12^{ème} siècle, ceux qui se partagent ce haut plateau de la Montagne Noire, s'appuient sur un chemin préexistant, une frontière respectable ; préexistant aussi certainement au premier village d'Orfons car les textes du 13^{ème} et 14^{ème} siècle nous le présente filant de crête en crête, ignorant Orfons et franchissant la montagne apparemment dans le seul but de joindre un versant à l'autre. Bien sûr, peu à peu et jusqu'au 19^{ème} siècle, d'innombrables chemins viendront tisser une véritable toile d'araignée autour d'Orfons et cette voie primitive y sera intégrée (G. Durand-Gorry et J. de Trigon*, p. 73 et 74).

Les premiers textes qui situent le chemin de Saissac à Escoussens sont :

- la délimitation Hospitaliers-Prouilhe de 1290, citée par J.M. Doudières* p.52
- le De Confrontibus de Orfontibus (D.C.O.), début 14^{ème}, cité dans Belhomme* p. 241 à 244 et dans J.M. Doudières* p. 36 et 37.
- le Bodulaire de 1320, délimitation des terres d'Orfons et des terres de Ramondens (cité par J.M. Doudières* p. 86 à 91).
- une charte de 1245 citée par Belhomme* p. 236 ainsi qu'une charte de 1529 citée par J.M. Doudières p. 122 et 123.

Progressons du Sud vers le Nord, en donnant une teinte contemporaine aux appellations médiévales (voir en même temps les cartes jointes).

Départ à la borne du sommet du Fajal (B42 de l'Inventaire d'Ora-fontium*), altitude 735 m ; dans le Bodulaire de 1320, qui décrit les limites de Miamont au Fajal, c'est la dernière borne, dite « au terme du territoire d'Orfons ».

Nous sommes déjà sur le chemin de « Castras versus Saxiacum »(D.C.O.), contre la forêt de Ramondens, « juxta forestam de Ramondenco ... »(D.C.O.), le long des Petras Tortoreiras (D.C.O.) ou pierres tortillères (charte 1529) ou « tortaliis » (charte 1245 citée par Belhomme* p. 236) ; ces pierres que l'on peut appeler de façon imagée pierres-tortues ne sont autres que les innombrables boules de granit qui commencent au sommet de Cantemaraud , qui encombrent tout le Fajal et une grande partie de la forêt de Ramondens .

Le Bodulaire de 1320 nous explique qu'ici et nulle part ailleurs, on trace des croix sur une dizaine de rochers, au lieu de planter des bornes, le long du chemin de Saissac.

Plus loin, toujours le long du chemin vers le Nord, on plante une dizaine de bornes (Bodulaire de 1320) jusqu'à « calme Camplebose », nommé « Padio Lebo » dans D.C.O. et « calm de Podio Luoso » dans la charte de 1245. Il s'agit du plateau en grande partie dénudé sur les hauteurs des Calmilles (des recherches sur internet donnent le mot « calmis » venant du supposé gaulois à racine pré indo européenne : haut plateau dénudé ; voir aussi l'étude des noms locaux de G. Durand-Gorry et J. de Trigon, p. 159). Ici le chemin suit la ligne de partage des eaux, et on a une vue remarquable sur la vallée d'Arfons c'est-à-dire le bassin versant océanique du Sor et sur le bassin versant méditerranéen du Lampy.

La pose des bornes (1320) se continue mais le chemin de Saissac à Escoussens n'est plus cité. La raison en est une forte dépression du terrain et on comprend sur place que la pente raide interdit le passage de lourdes charges dans ce secteur de Plaisance (ruines), appelé « four verrier, ruisseaux de Landry et de Gota Landric » dans le Bodulaire de 1320. Les deux contournements possibles sont tracés en orange sur la carte jointe, à partir de chemins présents sur le cadastre d'Arfons de 1834.

Peu après on retrouve le chemin de Saissac à Escoussens (tracé rouge) confondu avec les limites Hospitaliers-Ramondens, de façon très explicite dans D.C.O. et dans la délimitation de 1290 entre la Tête Sainte du Sor et la Tête Sainte du Sant. Le flan Est de la forêt de Naoumas au 14^{ème} siècle (propriété des hospitaliers) est ainsi clairement situé contre Ramondens et encadré par ces deux « têtes saintes ». De plus notre chemin reçoit ici le titre de « stratam antiquam » que Belhomme* p. 243 traduit par « voie romaine offrant le travail de l'antique pavement ... ». A l'appui de cette hypothèse, rappelons les tessons d'amphore retrouvés non loin (voir J.M. Doudiès* p. 38).

La position de la tête Sainte du Sor peut surprendre. C'est pourtant, après une longue réflexion sur les textes anciens et de nombreuses visites sur le

terrain, la situation la plus probable de la principale source du Sor au 14^{ème} siècle. Et ce malgré le fait qu'à notre époque, le vaillant ruisseau issu de cette « tête sainte », se dirige à partir du « lavoir » des Escudiers non pas vers le Sor mais vers La Prune et le bassin versant du Sant ! Or la pente naturelle, mais faible, s'incline vers Les Gaillards par une combe entre Les Escudiers-Haut et Les Escudiers-Bas (ce cours naturel est surligné en bleu sur la carte). Ce sont des aménagements artificiels à partir du lavoir, des béals d'irrigation, qui ont capturé l'eau à une époque récente (19^{ème} ou 18^{ème} siècle) vers Pierron et vers La Prune. Aujourd'hui ne subsiste pratiquement toute l'année que la capture vers La Prune et le Sant, entretenue efficacement le long de la route goudronnée qui dessert Les Escudiers.

A la Tête Sainte du Sant (Le Cayrol) prend fin le territoire d'Orfons mais notre chemin « de Castres » continue limitant d'un côté la forêt d'Hautaniboul (Commune de Verdalle) qui n'a jamais appartenu aux Hospitaliers et de l'autre le Ramondens médiéval jusqu'à Miamont (aujourd'hui le côté Ramondens appartient ici à un particulier suite à une aliénation partielle de cette forêt début 19^{ème}).

La fontaine de Miamont, avec sa belle borne 14^{ème} siècle (B66 de l'Inventaire Orafontium*), est le point le plus haut du chemin de Saissac à Escoussens : altitude 840 m. C'est exactement ici que l'on passe d'un versant à l'autre de la montagne, du Sud au Nord. Ce sont vraisemblablement les premiers utilisateurs de ce chemin, connaissant l'ensemble du franchissement, qui ont baptisé cette fontaine Miechmont ou Miémont, le « milieu de la montagne ».

-2- Le versant Escoussens. De Miamont (840 m) à Escoussens (280 m)

Pour cette partie Nord, à travers le « bois des Chartreux », nous n'avons pas recherché les archives d'Escoussens qui pourraient y certifier un « stratam antiquam ». Mais le cadastre de 1837 note un « chemin d'Arfons à Escoussens » depuis Miamont qui a toutes les chances d'être le chemin primitif de Saissac à Castres (voir tracé rouge sur la carte jointe).

Nous avons descendu ce chemin à pied avec Yves Ourliac en Août 2017, la tablette d'Orafontium en main, notre position repérée par GPS sur photos aériennes et cadastre superposé (logiciel Iphigénie), en suivant exactement sur ce cadastre contemporain le tracé de 1837 heureusement encore inscrit bien que devenu inutile. Les bulldozers sont passés par là, pour créer de nouvelles pistes forestières, n'épargnant que quelques rares tronçons (voir photos jointes). Marchant toujours sur l'emprise du chemin ancien, nous avons constaté d'un bout à l'autre un tracé rectiligne et une parfaite régularité de la pente à flanc de montagne : pas d'épingles à cheveux, pas de pentes raides, pas de zones humides ou marécageuses ; un chemin donc pratique pour un charroi sans fatigue excessive.

-3- Le versant Saissac. De la borne B42 du Fajal (735 m) à Saissac (alt. 500m)

Sur le cadastre de Saissac en 1833, deux chemins venant des limites d'Arfons jusqu'au ruisseau du Lampy portent le nom de « La Bruyère » (voir sur la carte les voies 1 et 2, tracé orange). Un plan particulier du Fajal (archives Gabolde, 19^{ème} siècle) confirme ces deux chemins et en rajoute un troisième du même nom, vers le Lampiot. Ces trois chemins possibles sont l'écho lointain de la voie médiévale vers Castres.

Seule la voie 1 se rattache clairement au sommet du Fajal selon les indications cadastrales, descend ensuite à la Croix (le calvaire en granit au bord de la route), croisée de plusieurs chemins, et pouvait très bien joindre enfin Saissac par le tracé de 1833 nommé « chemin d'Arfons à Saissac » (en orange sur la carte), qui a précédé la route départementale.

Les voies possibles 2 et 3 se perdent au 19^{ème} siècle sans arriver à rejoindre le chemin médiéval au sommet de Cantemaraut. Pour ce faire, peut-être longeaient-elles le bois Martel en bordure de Ramondens par « l'ancien, grand et large fossé » cité dans Mémoire de 1784 pour Prouilhe, contre Rodière (J.M. Doudiès* p. 280 à 282).

Pour éviter de profonds ravins, le chemin vers Saissac ne peut franchir aisément le Lampy que juste au dessus de la queue de l'actuel bassin du Lampy Neuf ou encore au dessus de La Rassègue c'est-à-dire au niveau de la digue 17^{ème} siècle du bassin du Lampy Vieux ; la route départementale moderne, à peu près fidèle au tracé précédent, a choisi cette deuxième option.

Passé le Lampy vers Saissac c'est encore l'inconnu, qui dort dans les archives. Deux autres chemins « antiques » mériteraient des tentatives de positionnement sur cartes modernes : celui de Saissac à Sorèze via Berniquaut évoqué par Benoît Chauvin* et celui de St Papoul à Arfons et aux Escudiers qui rejoignait certainement le chemin de Castres à proximité du Cayrol.

François Gabolde

Janvier 2018

Quelques photos



Documents cités

G. Belhomme Notice historique sur le lieu d'Orfons. Société Archéologique du Midi de la France. Tome 5 (1841-1847) pages 224 à 276.

J.M. Doudiès Arfons et Ramondens. Collection Lauragais Patrimoine. 2013.

G. Durand-Gorry et J. de Trigon Dans la Montagne Noire, histoire d'Arfons et de ses environs. 1951 .

Orafontium Inventaire des bornes périmétrales et intérieures de la forêt de Ramondens .

B. Chauvin De Compagnes à Villelongue. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, Tome XCIV, 1994. Pages 73 à 92.

Cadastre d'Arfons 1834 A. D. Tarn (doc. en ligne).

Cadastre d'Escoussens 1837 A. D. Tarn (doc. en ligne).

Cadastre de Saissac 1833 Mairie de Saissac.

Je vous invite à consulter cette carte sur le Géoportail : **clik droit.: ouvrir l'hyperlien.**

[https://www.geoportail.gouv.fr/carte?](https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=2.2161357342744132,43.49771569882262&z=16&l0=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l1=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l2=CADASTRALPARCELS.PARCELS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&d3=1611595(1)&d4=1611877(1)&d5=1612006(1)&d6=1612041(1)&d7=1612094(1)&d8=1613039(1)&d9=1613045(1)&d10=1613049(1)&permalink=yes)

[c=2.2161357342744132,43.49771569882262&z=16&l0=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&l1=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&l2=CADASTRALPARCELS.PARCELS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&d3=1611595\(1\)&d4=1611877\(1\)&d5=1612006\(1\)&d6=1612041\(1\)&d7=1612094\(1\)&d8=1613039\(1\)&d9=1613045\(1\)&d10=1613049\(1\)&permalink=yes](https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=2.2161357342744132,43.49771569882262&z=16&l0=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l1=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&l2=CADASTRALPARCELS.PARCELS::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&d3=1611595(1)&d4=1611877(1)&d5=1612006(1)&d6=1612041(1)&d7=1612094(1)&d8=1613039(1)&d9=1613045(1)&d10=1613049(1)&permalink=yes)

